

Essor

CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE GLOBAL

Economie globale et évolution technologique

Politiques nationales

Environnement politique européen

La Guinée, pays de l'ouest africain de plus de 7 000 000 d'habitants, pour une superficie de 250 000 km², a souffert d'une orientation collectiviste instaurée par le régime de Sékou Touré de 1958 à 1984, date de sa mort. Pendant toute cette période elle avait reçu l'aide de pays du bloc socialiste. Les orientations qui en découlèrent laissèrent l'agriculture au second plan.

L'agriculture ne dispose, à part le riz que les chinois développèrent dans la zone des Mangroves, et l'ananas qui est la culture la plus rémunératrice, d'aucun point d'ancrage fort. Les pratiques des paysans, inégales selon les régions sont les mêmes qu'il y a 30 ou 40 ans. Quelques plantations industrielles récentes, telles que celle de Farmoreah en Guinée maritime où sont produits des melons pour l'exportation, bénéficient de moyens technologiques inhabituels pour l'ensemble du pays.

Ainsi dans le Fouta Djallon, massif cristallin constituant l'une des quatre régions naturelles, si les paysans utilisent couramment la moto pour leur déplacement, la culture attelée n'existe toujours pas. La plupart des champs cultivés par des petits propriétaires paysans, ou par des paysans sans terre, sont encore soumis au régime des jachères. Dans cette économie peu monétarisée qu'est l'agriculture traditionnelle, la faiblesse des amendements, organique ou de synthèse, ne permet pas d'équilibrer les prélèvements occasionnés par les cultures ; 7 à 8 ans de jachère sont un repos du sol indispensable.

L'Etat Guinéen comme tous les pays très pauvres a dû accepter des plans de restructuration de son économie pour obtenir les crédits dont il avait besoin.

L'investissement de l'Etat sur son agriculture est concentré sur les cultures permettant soit de procurer des devises au pays, soit de nourrir la population urbaine. Les régions à faible production, où domine une agriculture vivrière, pâtissent d'un manque de moyens. Les cadres et techniciens des administrations guinéennes sont de bonne volonté, mais souvent dépourvus de moyens d'intervention. Une bonne part du conseil agricole est assuré par des programmes mis en place et conduits par des ONG, et financés par les bailleurs de fonds caritatifs ou institutionnels des pays développés.

CONTEXTE MICRO SOCIAL DE L'EXPERIMENTATION

Champ d'activité : secteur, branche, filière, niche etc...

Localisation : Région, pays, canton.

Projet : Charte, valeurs conventions.

Essor ONG créée en 1983 par un groupe d'agriculteurs, est présente en Guinée depuis 1989.

Son domaine de compétence est le développement rural. L'équipe présente en Guinée est composée d'un ingénieur expatrié, d'un chargé de mission expatrié responsable de l'appui aux partenaires, d'un gestionnaire comptable expatrié, d'une volontaire architecte, et de 5 techniciens agricoles et forestiers guinéens. A ces personnels s'ajoutent 3 chauffeurs et des gardiens, rendus indispensables par les conditions de circulation et de vie en Guinée.

ESSOR conduit trois programmes ruraux dans le Fouta Djallon :

- un programme de vulgarisation de construction en brique de terre compressée ;
- un programme d'arboriculture fruitière ;
- un programme d'agro-foresterie.

C'est ce dernier qui nous occupe ici.

De 1982 à 1983, Xavier ABADIE, aujourd'hui Vice Président d'ESSOR effectue son service de coopération à Timbi Madina, Préfecture de PITA, au cœur du Fouta Djallon. Avec un groupe local d'agriculteurs et de jeunes vulgarisateurs de terrain, il participe aux premières actions de développement soutenues par la coopération française depuis l'indépendance de la Guinée. A son retour il sollicite ESSOR pour l'aider à poursuivre le soutien aux agriculteurs Guinéens.

A partir de 1986 la Direction Nationale des Eaux et Forêts encourage ESSOR et le groupe d'agriculteurs de Timbi Madina à conduire un programme expérimental de lutte contre la déforestation associant les paysans et intégrant l'arbre dans le système agraire.

Il s'agissait de diminuer le prélèvement des arbres à croissance lente dans les forêts du massif du Fouta Djallon, haut plateau de 1100 à 1300 m d'altitude, considéré comme le château de l'Afrique de l'Ouest.

Les programmes de reboisement proposés par la FAO, 20 ans auparavant, étaient constitués de plantations massives de diverses essences telles que pins, eucalyptus et acacias, implantées en dépit du régime foncier. Ils brisaient l'organisation sociale et économique locale, suscitant une vive opposition. Ils ne tenaient pas compte de la propriété foncière garantie par le droit coutumier et mettaient à mal le système de cultures vivrières. La brousse inexploitée est en fait constituée de parcelles en jachère longue. Leurs limites peu ou pas lisibles dans le paysage n'en sont pas moins réelles, tout comme le droit coutumier qui en garanti la propriété. Ces terres sont vouées aux cultures vivrières pauvres, comme le fonio. Elles appartiennent le plus souvent à des propriétaires qui font exploiter leurs terres par des familles de paysans sans terres (anciens captifs) dont ils sont proches et envers lesquels ils ont un « devoir ». Elles sont indispensables à l'alimentation des familles.

A cela il faut ajouter le symbole d'appropriation de l'arbre au Fouta Djallon. Si quelques arbres viennent à être plantés, le tempo initial est rompu. La parcelle qui porte des arbres ne peut plus rentrer dans le cycle de production. Les plantations de la FAO faisaient voler en éclat un régime foncier peu productif mais en équilibre dans lequel les transactions foncières n'avaient pratiquement pas cours. La plantation autoritaire sans concertation détruisait tout, elle annulait la source de revenu du paysan sans terre, niait le régime foncier traditionnel, et remettait en cause le statut social et économique du propriétaire terrien qui, en plus d'être dépossédé de son bien, voyait son rôle disparaître.

Les plantations volaient la terre indispensable à l'alimentation des paysans. Les parcelles ainsi accaparées changeaient de statut pour devenir « plantations de l'Etat » gérées par le service des eaux et forêts.

Tout était réuni pour faire de ces programmes un échec. Les opérations à venir se devaient de

dépasser cet épisode malheureux.

Un premier programme de 1989 à 1993 sur une zone restreinte (sous-préfecture de Timbi Madina) a permis de mettre au point une méthode élaborée avec les agriculteurs, grâce à l'écoute et à l'attention dont ils furent entourés.

Le cadre de référence technique du premier programme était constitué des points suivants :

- *Informier directement les agriculteurs, par des sessions collectives et des conseils personnalisés, sur l'intérêt de l'arbre associé aux cultures.*
- *Développer une concertation avec les agriculteurs afin d'intégrer un schéma de plantation dans le système de production traditionnel, et en particulier, dans l'organisation du foncier.*
- *Proposer des itinéraires techniques simples, définis en concertation avec les agriculteurs.*
- *Amener les agriculteurs à produire et planter les arbres de façon à leur garantir que la plantation leur appartient et qu'ils ne seront pas dépossédés de leurs terres.*
- *Proposer des essences exotiques à croissance rapide, introduites par la FAO dans les années 80, permettant de récolter des perches rapidement (au bout de 8 à 10 ans). Ces essences sont faciles à produire et à entretenir, et ont une action amélioratrice sur le sol.*
- *Proposer différents types de plantations adaptées à l'agriculteur et insister sur les intérêts bien compris, mais différents des haies et des plantations.*
- *Conseiller et accompagner les agriculteurs à tous les stades sur la base d'un itinéraire défini pour les techniciens : choix de la parcelle, vérification du régime foncier de la parcelle, choix des essences et du type de plantation, vérification de la viabilité technique de la plantation, vérification de la qualité du terreau et de la disponibilité en eau proche de la pépinière, apport de sachets et de semences, préparation du sol, piquetage et trouaison, plantation.*

Un deuxième programme de 1993 à 1996 permet de démultiplier l'action sur quatre Préfectures : Pita, Labe, Dalaba et Téliélé.

De 1996 à 1999 un troisième programme sur les préfectures de Pita, Labé/Lélouma, Dalaba et Téliélé a pour ambition de poursuivre le reboisement et de mettre en place les premières filières bois.

Les perches issues des plantations sont plus droites que celles prélevées dans les forêts classées et toutes aussi solides. Elles viennent concurrencer sur le marché de Labe, la capitale économique du Fouta Djallon, le bois prélevé sur le couvert végétal environnement.

Les prix obtenus sont attractifs, les paysans regardent l'expérience avec intérêt.

Pourtant le programme peine à décoller. La réponse du milieu est lente. Cela demande une implication forte des agriculteurs (production et plantation par eux mêmes). Les résultats sont longs à venir (5 ans minimum) alors que les besoins des agriculteurs sont immédiats. Enfin et surtout, les agriculteurs ont des superficies limitées.

De nouvelles solutions sont imaginées pour répondre à ces problèmes :

- Des cultures intercalaires qui vont permettre la présence sur une même parcelle, en début de plantation, de jeunes arbres et de fonio. Cette solution permet de ne pas faire l'impasse sur le produit de la culture du fonio.
- Faire connaître le revenu dégagé à l'hectare par une parcelle forestière. Les résultats des premières ventes des premières perches font apparaître un revenu très largement supérieur à celui du Fonio.
- La poursuite des plantations de haies, qui constituent 40% de la plantation.
- La diversification des essences et des propositions techniques pour répondre à des situations diverses.

Le fait déclencheur est une visite en Guinée maritime, organisée par ESSOR, pour un groupe de paysans. Devant les doutes et les hésitations des populations destinataires du programme, le responsable a l'idée d'emmener un groupe de paysans sur la côte rencontrer d'autres paysans qui se sont lancés dans des plantations forestières sur des sols et sous un climat différents. Ce voyage de quelques 400 km organisé par ESSOR, les visites, les discussions, lèvent les réticences de la majorité des paysans du groupe. A leur retour ils décident de planter. Leur enthousiasme est contagieux, un autre voyage est organisé, il remporte le même succès.

Depuis, le nombre de plantations ne cesse de progresser. Les chiffres sont éloquentes, même s'ils comprennent une forte part de plantation en ligne servant de haies vives (environ 40% des plants sont destinés à des haies.)

Evolution du nombre total de plants produits de 1994 à 2000

Nb de plants	50000	135000	241000	230000	379000	633100	670150

Evolution du nombre de bénéficiaires

Nb de bénéficiaires	150	175	315	275	320	495	740

Dans la pratique, les paysans plantent des jeunes arbres de 30 à 40 centimètres, de 6 mois de pépinière, élevés en sachet plastique.

Si le schéma, l'itinéraire technique comme le nomment les spécialistes, est prêt, la faible monétarisation de l'économie agricole constitue un frein majeur à la divulgation de ce nouvel élément du système agraire. Les paysans reçoivent donc gratuitement des sachets et des graines qui leur sont remis lorsqu'ils ont préparé le site et collecté le terreau nécessaire.

La production des plants démarre en janvier, les plantations ont lieu en début de saison des pluies, soit de mai à juillet.

Les paysans s'engagent à respecter l'itinéraire technique, qui commence par le choix du site et va jusqu'à ce que la plantation soit sortie d'affaire, c'est-à-dire jusqu'aux derniers regarnis, et à travailler sous la direction technique de l'agent ESSOR, en contrepartie, ils reçoivent les

graines et les sachets.

L'intelligence de la méthode ESSOR, qui a permis de lever l'obstacle rencontré auparavant, a été d'introduire la plantation d'arbres dans le cycle de production agricole. Ce faisant l'acte de plantation perdait sa symbolique. On ne se trouve plus devant un acte d'appropriation, mais devant l'introduction d'une culture, on pourrait presque parler de ligniculture, dont le cycle de production est de 8 à 10 ans. Les parcelles prêtées peuvent produire du bois et du fonio sans bouleversement social et culturel apparent, et qui plus est, la production supplémentaire est destinée à être vendue. Puisque le prêt d'une parcelle peut générer un flux monétaire, le propriétaire peut envisager de la vendre, et le paysan de son côté peut envisager de l'acheter. Si d'aventure un seul paysan ne peut acheter la parcelle, il lui est loisible de faire appel à quelques autres paysans du village pour un achat à plusieurs. C'est ainsi que sont déjà réalisés quelques plantations en commun de plusieurs hectares chacune. Sombili, sous préfecture de Popodara, une plantation de 7 hectares. Regroupe des paysans sans terre et des propriétaires terriens. Garki dans la même sous-préfecture où un groupe de paysans a acheté une parcelle de 3 ha, et envisage d'agrandir la plantation grâce à de nouveaux achats.

Le principe était acquit, restait l'investissement travail et l'organisation qu'il suppose.

En Guinée, et notamment dans le Fouta Djallon, le bétail - des bovins de petit format, des chèvres et des brebis - est laissé errant toute la journée. Il porte au cou une entrave qui l'empêche de passer dans les haies et clôtures. Tous les champs cultivés doivent donc être protégés. La plupart des clôtures sont faites avec des bâtons de 1m à 1,2 m, adossés côte à côte et de part et d'autre le long d'une structure composée de pieux ou tiges vivantes, reliés par une lisse haute. Lors de la pause les bâtons sont pris dans un entrelacs de branches souples courant le long de la lisse. La terre est ramenée en butte au pied des bâtons de manière à leur conférer une certaine immobilité. (voir photo ci-dessous.) L'entretien d'une telle clôture, pour qu'elle soit efficace demande des visites régulières et deux à trois interventions par an, au cours desquelles les bois rongés par les termites sont remplacés. La collecte des bois, la réalisation, la surveillance et l'entretien de ces ouvrages constitue une charge de travail très importante. La préparation du sol, nettoyage, dessouchage, installation de la clôture, puis la plantation, constituent la première étape, elle a lieu en tout début de saison des pluies. La seconde voit la mise en culture des interlignes avec le fonio, qui intervient tout de suite après la plantation, et dont la récolte se fait quatre mois plus tard. Elle est suivie des entretiens réguliers de la clôture, et de l'enlèvement des herbes hautes lorsqu'il n'y a pas eu de culture intercalaire, comme ce fut le cas à Garki. L'année suivante dès le début de la saison des pluies la première tâche consiste à remplacer les manquants, puis viennent les semailles de fonio, l'entretien de la clôture et ainsi de suite pendant trois ans. Après quoi les arbres sont sortis d'affaire, ils ont déjà atteint plusieurs mètres. A ce travail il convient d'ajouter en préalable, la préparation de la pépinière qui doit être opérationnelle à compter de janvier. Dans ce pays où les animaux vagabondent, trouver la matière organique pour constituer le mélange dont les sacs seront remplis, représente déjà un travail lourd.

Lorsqu'il s'agit d'une plantation concernant un seul paysan et un seul propriétaire, la réalisation de tout le travail nécessaire ne pose pas d'autre problème que celui de la quantité de travail. Par contre dans le cas d'un groupement tel que nous l'avons esquissé ci-dessus, l'organisation constitue le préalable indispensable.

Comme l'écrit le directeur d'ESSOR en Guinée dans son rapport d'activité de l'année 2000, « *la grande nouveauté de ces groupements provient de ce que le mode d'organisation collectif a été imaginé par les intéressés eux-mêmes* ». Lors d'une mission de contrôle et d'évaluation en janvier 2001, deux administrateurs d'ESSOR ont questionné les paysans d'un des plus gros groupements (celui de Sombili) sur leur organisation et sur la façon dont ils s'y étaient pris. Les réponses pour étonnantes qu'elles soient sont riches d'enseignement. Tous ces paysans ont raconté comment ils ont plongé dans leur mémoire pour retrouver ce qui leur avait été répété maintes fois, aux plus beaux jours du régime de Sékou Touré, sur les bienfaits de l'organisation collective, sur la façon dont on devait constituer une coopérative. De ces discours qu'on croyait oubliés, sont ressorties les méthodes d'organisations dont avaient

besoin les paysans pour constituer leurs groupements forestiers.

Programme d'agroforesterie ESSOR/Guinée. Nombre de groupements de planteurs.

(planteurs = paysan travaillant effectivement à la plantation et à son entretien) mai 2001

Groupe ment de SINTA	TELIMELE	20
Groupe ment de SIMPETIN	Plaine de TIMBI	25
Groupe ment de SOMBILY	POPODARA	35
Groupe ment de GARKY	POPODARA	?
Groupe ment de GARAMBE	LABE	30
Groupe ment de KAALA	DALABA	15
Groupe ment DARA LABE	DARA LABE	20

Les groupements de planteurs se dotent d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, et de quelques administrateurs. Le président est choisi pour sa pondération et son autorité, il a fonction d'arbitre. Le secrétaire organise les travaux, planifie et bat le rappel. Le trésorier collecte les contributions financières qui sont relativement faibles au début, sauf en cas d'achat de parcelles comme à Garki, et par la suite il procèdera à la répartition des produits de la vente.

Il convient de remarquer que la vie en village, au Fouta Djalon, basée sur un droit coutumier, comporte des travaux communs qui constituent autant d'expérience de gestion collective. Pour les paysans le pas à faire n'était pas si grand, qu'ils n'auraient pu faire s'ils n'avaient connu l'épisode Sékou Touré. Par contre nous retiendrons que c'est cet épisode qu'ils citent lorsqu'on leur demande comment ils s'y sont pris.

Sans texte, seulement parce qu'ils en avaient besoin, les paysans du Fouta Djalon ont inventé le groupement forestier pour profiter intelligemment d'une opportunité amenée par une ONG. Bien sûr que l'exemplarité mise en avant par les techniciens a joué à fonds, mais le sujet était l'arbre et non le groupement. Les facteurs limitants qui faisaient obstacle à ce que seuls les paysans trouvent une solution résidaient dans le déficit de connaissances techniques et dans le manque de capacité d'investissement monétaire, mais également dans l'absence de partenaire qui les écoute et parle d'égal à égal avec eux. C'est ce qu'a amené ESSOR avec ce programme. Une technique, un peu d'argent et beaucoup de considération.

CONDITION DE REALISATION DE L'EXPERIENCE

- **Transférabilité de l'expérience**
- **Mise en réseau**

La réussite du programme est vite devenue un problème crucial. Les demandes de paysans

ont afflué de lieux divers et relativement éloignés. L'équipe ESSOR ne pouvait seule répondre à toutes ces demandes. Le responsable du programme s'est tourné vers le directeur régional des Eaux et Forêts et lui a proposé d'associer les agents de son service au programme d'agroforesterie moyennant une petite compensation financière. L'objectif poursuivi était de suppléer au manque de techniciens ESSOR, et d'associer un service de l'Etat à un travail qui n'était pas dans ses habitudes. Le directeur a saisi l'opportunité, trop content de pouvoir travailler dans le domaine de la sylviculture privée, sans attendre de nouveaux moyens de son administration. Pour ESSOR le transfert du programme, mais surtout de la méthode de travail commençait. Ce partenariat s'est fait sur la base du volontariat, et a commencé par des séances de formation. Actuellement quelques 20 agents des Eaux et Forêts travaillent pour le programme d'agroforesterie sur les secteurs de Mamou et Labé. L'accord a fait l'objet d'une convention de partenariat. L'expérience est suivie attentivement par la direction nationale des Eaux et Forêts. Elle souhaite même que la zone d'intervention soit étendue. On a ainsi la preuve qu'un bon programme, réaliste et prêt du terrain peut avoir des retentissements jusqu'au plus haut niveau.

La mise en réseau, ou plutôt la capitalisation et la diffusion correspondent à un vrai choix de communication. Il n'y a pas d'ingrédients de la réussite. Chacun des éléments du programme, pris à part, vaut moins que ce qu'il apporte à l'ensemble. Nous sommes dans une logique de système. Pour assurer une diffusion convenable il importe d'insister sur quelques points fondamentaux. En premier nous mentionnerons **les temps pris pour observer, écouter et comprendre**. C'est un travail qui avait commencé avant le début du premier programme d'agroforesterie. En deuxième lieu nous soulignerons la nécessité de **recourir à des techniques simples et éprouvées**. L'introduction de nouvelles essences, de nouvelles productions, de nouvelles pratiques dans un milieu humain comportant une grande inertie, est un problème suffisamment difficile pour qu'on ne la complique pas en important une problématique de pays riche. L'acacia mangium et les eucalyptus ont très certainement des défauts. Ils présentent l'avantage d'être connus et maîtrisés. On sait les planter dans les sols qui leur conviennent, on sait prévoir correctement leur croissance, on sait utiliser les produits qu'ils donnent. Il y a peut-être une ou des essences de par le monde qui seraient préférables. La ou les trouver ne relève pas d'un programme tel que celui-ci, c'est du ressort de la recherche appliquée. Il faut se garder d'ajouter des aléas techniques à la difficulté sociale et culturelle. Le troisième point sur lequel il nous semble important d'insister est **le respect des bénéficiaires et de l'ensemble de la société locale**. L'épisode des plantations de la FAO illustre, a contrario, parfaitement le propos. Les intérêts légitimes des agents qui se trouvent au contact des bénéficiaires ou des acteurs sont à prendre en compte. Les contrarier, les mépriser ou les méconnaître ferait lever des obstacles à l'encontre du programme. L'intégration d'agents du service des Eaux et Forêts constitue une bonne illustration de ce point. Enfin le dernier point est **le transfert de compétences aux populations locales et acteurs du pays**. Là aussi l'intégration d'agents du service des Eaux et Forêts répond à cet objectif, de même que l'emploi de techniciens guinéens dans l'équipe ESSOR.

FINANCEMENT DE L'OPERATION

Le programme comporte d'autres actions telles que la formation et l'organisation de pépiniéristes, la formation à la plantation de partenaires locaux, ONG locales et équipes locales d'ONG importantes, la constitution de haies vives en remplacement des clôtures de bois coupés, l'introduction d'arbres en ville, avec le concours des écoles. Isoler les coûts des plantations en plein n'est pas possible pour l'instant. Les données exposées ci-dessous concernent l'ensemble du programme

Plan de financement en Euro :

Programme triennal

Montant du programme	558 206 €
----------------------	-----------

Contribution de la Commission Européenne	409 935 €
Autres contributions (ministère des affaires étrangères, service de la coopération)	59 698 €
Autofinancement ESSOR	88 573 €
	573 €

EVALUATION

L'évaluation, telle que définie par le Conseil National de l'Evaluation n'est pas faite. Les matériaux, et notamment les rapports intermédiaires adressés à la Commission Européenne pour le déblocage des fonds, pour la conduire commencent à exister significativement. Quelques missions de suivi ont déjà eu lieu. La désignation de l'instance d'évaluation et le recours à des experts se fera en fin de programme.